



# FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Conforme au décret du 03 septembre 2004 et à la circulaire du 27 juin 2005

## INFORMATIONS

- > Public :  
L'ensemble du personnel devant intervenir en hauteur même occasionnellement
- > Modalités d'accès :  
Aucune
- > Accessibilités aux personnes handicapés :  
A définir dans l'entreprise concernée en INTRA  
Accès PMR en INTER notre organisme de formation
- > Prérequis :  
Aucun
- > Durée :  
7 heures
- > Lieu :  
Intra entreprise  
Inter-entreprises
- > Nombre de stagiaires :  
6 stagiaires maximum
- > Méthodes utilisées :  
Participative / active  
Directive / démonstrative  
Applicative
- > Outils pédagogiques :  
Power Point  
Paper Board  
Film vidéo  
Remise d'un support à chaque stagiaire
- > Validation :  
Contrôle continu et tests  
Remise d'une attestation de fin de formation
- > Recyclage préconisé :  
Tous les 5 ans

## Objectifs pédagogiques :

Être capable d'exercer son métier en hauteur en utilisant en toute sécurité les équipements de protection individuel et/ou collectif anti chute

## Programme :

Accueil des stagiaires  
Présentation de la formation et de son organisation

## Théorie

Sensibilisation aux risques  
Normes et réglementations  
Présentation du matériel  
Règles d'utilisation et de sécurité  
Possibilités et limites d'utilisation  
Procédures avant l'utilisation  
Procédures pendant l'utilisation  
Procédures après l'utilisation

## Pratique

Présentation du matériel sur site  
Mise en pratique dans les conditions de travail réelles

Port du harnais  
Mise en place de ligne de vie  
Mise en place d'ancrage  
Les nœuds  
Utilisation de moyens d'accès aériens : échelle escabeau, crinoline...  
Travail sur toiture  
Travail sur corde  
....selon la demande

Bilan de la formation